

« Je veux, dit-il avec un honnête congé, accompagné de la
 « bonne grâce de mon seigneur, me délivrer désormais de tant
 « de fatigues de la personne et de tant d'agitations de l'esprit.
 « Il ajoute qu'il comptoit en obtenir facilement la permission.
 « En effet, la paix ayant été conclue en 1559 à Câteau-Cam-
 « brésis, du Tronchet qui y avoit été envoyé en qualité de
 « député, revint à Montbrison, et, peu de temps après il se
 « retira du service du Maréchal. A l'égard de sa charge ou de
 « son office de Trésorier du Domaine du Comté de Forest, il
 « ne le perdit que par la révocation qui en fut faite par un
 « édit du Roi. Il avoit voulu se faire pourvoir de l'office de
 « Procureur du Roi, au même Comté, et il le sollicita vivement,
 « comme on le voit par une de ses lettres écrite d'Amboise ;
 « mais je ne trouve aucune preuve qu'il ait été revêtu de cet
 « emploi. (Lettre 202) (1). »

Ce fut, je le présume à partir de cette époque que du Tronchet devint secrétaire de Catherine de Médicis ; sa belle écriture, son habileté à traduire les lettres en chiffres, son style ampoulé et la parfaite connaissance qu'il avoit de l'italien le rendaient plus qu'un autre propre à cet emploi. D'ailleurs, il devait être suffisamment connu de la Reine depuis qu'il étoit au service de la maison d'Albon. On ignore absolument combien de temps il demeura à la cour, et quelle fut la cause de sa disgrâce, toujours est-il que, trois ans après avoir quitté le Maréchal, il avoit perdu ses fonctions auprès de la régente.

Pour rentrer en grâce auprès d'elle, il lui fit présenter une épître en vers par le Maréchal de Vieilleville, un de ses protecteurs. Cette pièce, comme on le verra est postérieure à la prise de Montbrison par les Huguenots :

« Madame, du Tronchet qui jadis eut ce bien
 « De vous faire service, il ne sçait pas combien
 « Ou de mois ou de jours en estat favorable,
 « *Estant sa plume lors* quelque peu agréable,

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, tome XIII^e.